Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1926)

Heft: 1

Rubrik: Rapports des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nous rendons hommage à nos collègues morts cette année: ce sont M. Hans Widmer, Berne et Carlos Schwab. Nous exprimons nos grands regrets de la perte d'un homme de la valeur du Professeur Röthlisberger qui a rendu aussi de grands services à notre Société (sa brochure sur les Droits d'auteur, écrite à notre intention et que tous nos collègues ont reçue).

Rapports des Sections

Argovie: Principal événement: l'Exposition cantonale à Baden qui a donné une occasion de travail à quelques artistes et qui n'ont pas peu contribué au succès de cette entreprise. La Section a pu obtenir une subvention de fr. 3000.— sur le budget cantonal. L'exposition de la Section de cette année a bien réussi.

Bâle a obtenu des facilités pour les achats et la nomination de deux de ses membres dans la Commission artistique des Musées. Une innovation est celle d'exposer les œuvres des artistes bâlois dans les écoles et locaux administratifs, une occasion d'exposer que leur a accordée l'Etat qui l'encourage même par des achats.

Berne: La section a organisé un bazar pour subvenir à une Caisse spéciale de secours pour les artistes bernois et qui a produit le joli résultat de fr. 22,300.—.

Elle demande un changement de statut concernant la possibilité de fonder une section et portant le droit à 10 ou 12 membres au lieu de 5.

Fribourg: Pas d'exposition. Il a été construit deux églises où les artistes de Fribourg ont obtenu des travaux.

Genève: Exposition de la section au Musée Rath en mai; participation normale; un membre de chaque section a été invité pour exposer deux œuvres; quelques sections ont répondu. Vente très faible fr. 130.—, bénéfice fr. 80.—. — Bal costumé avec décors faits par les artistes; tombola, les lots étant des œuvres d'art; résultat favorable et gain de 10 nouveaux membres passifs. — Le cercle des Arts et des Lettres est très encourageant pour la section puisqu'il met à sa disposition les locaux dont elle a besoin pour ses séances. — L'Etat se montre bien disposé, mais ne dispose d'aucun moyen financier pour les artistes.

Lucerne: Année tranquille; prépare l'exposition du Kunstverein pour le printemps. — Pour l'Exposition de Karlsruhe il y a des protestations de la section de Lucerne spécialement de notre collègue Wieland qui se plaint que les artistes d'une certaine génération ont été exclus dans les invitations et que ces artistes suisses ne peuvent

plus exposer dans les expositions représentant l'art de leur pays. — M. Righini met au point certaines affirmations de M. Wieland. En outre prennent part à la discussion MM. Chiesa, Liner et Pahnke.

Neuchâtel (M. Delachaux malade se fait excuser): Les artistes neuchâtelois cherchent à vivre et travaillent en silence. Exposition de la Société au printemps avec un résultat de vente de fr. 6130.—. — Souper annuel avec les membres passifs, loterie avec les dons en œuvre d'art faits par les artistes, estampe éditée spécialement pour ceux-ci. Résultat: le nombre des membres passifs se maintient.

Paris: 28 membres: 22 actifs, 6 passifs. — En décembre Exposition avec l'Association des Artistes Suisses de Paris. Bon résultat et effets utiles. Subvention du Département de l'Intérieur de fr. 500.—. Deux œuvres vendues et deux artistes ont obtenus des travaux.

St-Gall: Le Président est absent, son rapport est lu: Exposition d'automne, tableaux, sculptures, art graphique, meubles et œuvres d'arts. Vente fr. 2200.—, loterie fr. 775.—. Subvention de la municipalité de fr. 400.—. — Soirée des membres passifs dite Klausabend avec une participation de 130 à 140 personnes, recrutement de 20 nouveaux membres passifs.

Concours pour l'Estampe de la Société parmi les membres de la section. — Il a fallu que la section boycotte le concours d'affiche pour la Fête de Tir cantonal, le comité n'ayant pas au début voulu admettre nos normes. Ces protestations ont réussi puisque le comité est revenu en arrière et qu'un des membres de la section, M. Stärkle, a obtenu le 1er prix.

Soleure: Une des raisons principales de fonder une nouvelle section était d'exclure les amateurs très nombreux à Soleure. — Ont organisé une Exposition avec loterie qui a rapporté fr. 1200.— et ont gagné six membres passifs. — Ont obtenu aussi une subvention de fr. 2000.— sur le crédit cantonal.

Tessin: Difficultés d'obtenir des subsides cantonaux et locaux. — Exposition avec la section tessinoise des Beaux-Arts.

Vaud: Pas d'exposition de la section, renvoyée au printemps. — Vie artistique qui paraît s'améliorer, petites expositions suivies, peu de ventes, mais bien visitées. — Projet de Salle d'Exposition ou Maison des Artistes, entente avec les différentes sociétés.

Zurich: Nous constatons avec plaisir que pour la première fois une somme de fr. 10,000.— pour l'encouragement des Beaux-Arts figure au Budget du Canton de Zurich. Lors de l'Exposition de la Section le Canton a acheté aux artistes pour fr. 2700.—, la Ville pour fr. 1400.—. — Concours pour la décoration sculpturale de l'entrée de l'église Enge.

Propositions

Aarau 1° prie le Comité central de proposer au Kunstverein de n'inviter que trois artistes au lieu de sept, afin d'obtenir plus de place pour les autres exposants;

2° désire voir réintroduire les brochures de propagande avec les reproductions réduites des Estampes.

Bâle désire que l'on précise les normes publiés en 1922 et que chaque membre les reçoive de nouveau.

Berne rien.

Fribourg désirerait que les candidats puissent présenter leurs œuvres aux jurys de nos expositions afin de ne pas attendre deux ans.

Genève rien.

Lucerne demande que les sections qui éditent des Estampes pour leurs membres passifs veuillent en envoyer un ou deux exemplaires pour les archives centrales de la Société.

Paris: La Section de Paris nous informe qu'elle n'a pas le droit d'existence, ne s'étant pas déclarée à la Police et il ressort de la discussion qu'une section dont le siège central est à l'étranger n'a pas le droit d'exister. On engage la Section de Paris de faire de nouvelles démarches (Gymnastes suisses à Paris, section de la grande Société suisse de gymnastes).

M. Huggler présente un rapport sur la Maison de retraite pour artistes dramatiques à Pont-aux-Dames. Le Comité central examinera ce travail méritoire.

La Section de Paris désire que chaque artiste ait le droit d'exposer une œuvre aux Expositions de la Société et que la Section soit représentée dans le jury de nos expositions.

St-Gall désire étendre les compétences de la réunion des Présidents.

Soleure rien.

Tessin: 1° Regrette que le Bulletin ne soit plus l'organe de la Société qui donne les nouvelles et reflète l'image de celle-ci et prie le Comité central d'étudier à nouveau la question;

2° désirerait que les frais de déplacement pour les séances officielles soient supportés par la Caisse centrale.

Vaud rien.

Zurich rien.